

Mesdames et Messieurs les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation en formation d'adaptation, de la 9<sup>e</sup> promotion ;

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté pédagogique :

C'est au nom du Directeur de l'école, Monsieur Christophe MILLESCAMPS, que j'ai l'honneur de clôturer votre parcours de formation d'adaptation.

Je tiens à vous féliciter pour la réussite de votre formation. Une réussite particulièrement méritante compte tenu du contexte sanitaire qui a pu impacter votre formation.

L'adhésion aux valeurs du service public et au code de déontologie du service public pénitentiaire à laquelle vous êtes attachés depuis de nombreuses années vous a conduit naturellement à vous inscrire dans une nouvelle ligne hiérarchique au sein de votre administration.

Toujours soucieux de la participation de la société à la réinsertion des personnes placées sous-main de justice ainsi qu'à la dimension relationnelle des métiers de l'administration pénitentiaire, vous n'avez pas hésité à remettre en question des connaissances, des certitudes, des pratiques professionnelles voire une zone de confort pour vous placer en position d'apprentissage.

Malgré l'installation de la crise sanitaire, votre accueil, votre accompagnement et votre parcours de formation ont pu être assurés en terre agenaise et dans vos lieux d'affectation durant ces derniers mois. Vous ne vous êtes pas laissés submerger par une ambiance pessimiste, vous êtes restés dynamiques.

Votre arrivée simultanée avec vos homologues directeurs des services pénitentiaires vous a permis de capitaliser sur des expériences passées et de vous projeter dans votre future collaboration au quotidien.

Vous allez prendre pleinement vos fonctions d'ici quelques jours, dans les services déconcentrés ainsi qu'à l'administration centrale alors que vont débiter les Etats généraux de la justice souhaités par le Président de la République. Ce sera l'occasion de faire entendre



la voix de l'administration pénitentiaire et de mieux faire reconnaître les missions importantes et diversifiées qui lui incombent.

Le rôle majeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation dans la chaîne pénale est désormais reconnu de tous. Cependant, il reste à poursuivre et à approfondir le travail autour des missions, de l'organisation et des moyens de ces entités départementales.

L'administration pénitentiaire sait pouvoir compter sur votre engagement sans faille pour continuer à servir avec dignité et loyauté la République, ses principes de liberté, d'égalité et de fraternité comme l'exige la loi du 24 août 2021.

Nous comptons sur vous pour être de bons gestionnaires, et aussi de bons managers, des leaders qui motivent et mobilisent leurs troupes valorisant les bonnes pratiques professionnelles et les initiatives, insufflant du sens aux actions conduites par vos soins.

Je vous souhaite donc, à toutes et tous, une excellente prise de fonctions

